



Politique de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) de la Fondation du Château de Chillon

Contexte et ambitions

La Fondation du Château de Chillon (ci-après : FCC) s'engage dans une **politique de RSO** de manière pérenne, axée sur la prise en compte de ses impacts environnementaux, sociaux et sociétaux, économiques et territoriaux. Nous travaillons à réduire les impacts négatifs induits par nos activités et à partager nos bonnes pratiques.

Au travers de cette stratégie, l'institution s'engage à fédérer l'ensemble de ses parties prenantes autour de ses valeurs et actions afin de construire ses activités de manière durable pour les générations actuelles et futures. Cette politique fait l'objet d'évaluations régulières.

Pilier Gouvernance

Nous nous engageons à poursuivre un management basé sur les principes éthiques et déontologiques dans la mise en œuvre de notre politique de RSO. Un diagnostic de nos pratiques et de notre fonctionnement a permis de dresser un état des lieux et de définir les actions à mener en priorité, en 2022.

Nos engagements :

- Fédérer l'équipe autour d'enjeux communs et porteurs de sens, en adéquation avec les valeurs défendues par la FCC.
- Allouer du temps et des moyens financiers au processus de RSO.
- Mettre en place une organisation pour favoriser une amélioration continue dans tous les secteurs d'activité du château (activités touristiques et culturelles, conservation et restauration du bâtiment, etc.).
- Désigner ou mandater une personne en charge du rôle de référente RSO, afin d'assurer la coordination et le suivi de la démarche sur le long terme.
- Monitorer et communiquer l'état d'avancement du plan d'action à nos parties prenantes.
- Engager nos principales parties prenantes à participer à notre amélioration continue en exerçant notre sphère d'influence.
- Définir une série d'indicateurs dans tous les champs de la RSO et les secteurs d'activités du château, suivre leur évolution de manière trimestrielle et les communiquer dans le rapport d'activité annuel.



- Obtenir la certification EcoEntreprise DD et RSE et le niveau III du programme Swisstainable, au plus tard en juin 2026.

Pilier Environnement

Nous nous engageons à réduire nos impacts environnementaux et nos émissions de gaz à effet de serre. Selon notre plan d'action 2022, nous avons mis en place une *Charte des Achats Responsables* ainsi qu'un *Plan de mobilité*. Ces actions transversales permettent notamment d'agir sur le volet environnemental.

Nos engagements :

- Identifier et mesurer, si possible, les différents impacts environnementaux de nos activités.
- Implémenter et suivre les bonnes pratiques mises en œuvre dans le cas de la *Charte des Achats Responsables* (CAR) afin de réduire les impacts environnementaux. Par exemple : évaluation du besoin avant achat (réduction du gaspillage), valorisation de l'économie de la fonctionnalité (location), réutilisation, réemploi, allongement de la durée d'usage, etc.
- Réduire nos matières résiduelles et développer des voies de revalorisation durables, via la CAR et une réflexion sur l'écoconception des expositions.
- Identifier et mettre en œuvre des écogestes quotidiens (température dans les bureaux, mutualisation des imprimantes).
- Mettre en œuvre le plan de mobilité élaboré en 2024, coconstruit avec l'équipe et une consultante externe.
- Réduire les consommations (énergie, eau, etc.) liées à l'utilisation de nos bâtiments et à nos pratiques. Par exemple : optimiser l'usage de nos locaux pour diminuer nos consommations énergétiques.
- Contribuer à la protection de la biodiversité et à la préservation des milieux naturels. Par exemple : assurer une gestion raisonnée des espaces verts du château et du vignoble Clos de Chillon.
- Sensibiliser les parties prenantes (public, prestataires, locataire du château, etc.) aux enjeux environnementaux. Par exemple : CAR, sensibilisation lors d'ateliers, encouragement à la mobilité douce et à l'utilisation des transports public, etc.
- Prendre en compte les aspects en lien avec le développement durable dans la rénovation et la restauration du site. Par exemple : assurer la sécurité du public durant les travaux, choisir des matériaux durables, veiller à la bonne gestion des matières résiduelles.



Pilier Social

Nous nous engageons à mener une politique sociale ambitieuse ayant pour objectif le bien-être au travail, la prévention et la garantie de la santé, de la sécurité au travail tout en alliant la qualité du travail accompli.

Nos engagements :

- Veiller au respect de l'intégrité et à la protection de la personnalité.
- Favoriser la diversité (expérience, origine, genre, âge, etc.) au sein de notre équipe.
- Identifier les risques psychosociaux et mettre en place un plan de prévention.
- Favoriser l'épanouissement des collaborateur·rice·s au travers d'un management basé sur le respect, la bienveillance, l'écoute ainsi que la mesure de la satisfaction au travail. Par exemple : organisation certifiée « Great Place to Work® (2024) », élaboration d'un Guide du personnel.
- Veiller à la qualité de vie et des conditions de travail du personnel et des personnes externes qui travaillent sur le site.

Pilier Société

Nous nous engageons à promouvoir le respect des différences, les droits humains, la loyauté des pratiques, les relations et conditions de travail. Nous veillons à assurer un accueil optimal de nos usager·ère·s fondé sur la tolérance. Au travers de nos partenariats et des diverses collaborations avec divers secteurs d'activités, nous participons également au développement local et à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel suisse.

Nos engagements :

- Solliciter et engager nos partenaires (fournisseurs, sous-traitants, prestataires) à impulser une démarche de RSO au travers de la CAR.
- Accentuer le dialogue avec nos diverses parties prenantes. Par exemple : transmission de la Politique de RSO, organisation annuelle d'une rencontre avec les principaux fournisseurs et prestataires.
- Participer aux politiques de prévention et d'éducation à l'environnement. Par exemple : accueil des scolaires.



Développer des collaborations et des complémentarités avec des partenaires institutionnels du secteur touristique et d'autres secteurs d'activités dont l'adhésion et la participation active aux réseaux professionnels nationaux et internationaux.

- Accentuer nos actions sur le territoire à l'adresse de publics spécifiques.
- Améliorer l'accès à nos activités, aux sites et aux contenus historiques concernant le château à tous les publics. Par exemple : charte d'accueil, dispositifs numériques.
- Organiser des événements en lien avec l'histoire du château pour partir à la découverte de traditions locales et artisanales.

Pilier Économie

Nous nous engageons à assurer la pérennité du château sur le plan financier et patrimonial et à contribuer à la création de valeur ajoutée au sein de notre territoire. Par la programmation d'activités de médiation culturelle variées et intergénérationnelles, nous souhaitons accentuer le taux de fréquentation du public local et suisse.

Nos engagements :

- Planifier et assurer notre mission de conservation, de restauration et de réhabilitation en suivant des principes déontologiques établis par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS).
- Veiller à la sécurité du personnel et du public, car les chantiers cohabitent avec les activités touristiques.
- Développer les collaborations et partenariats locaux, soutenir l'économie locale et valoriser la création artistique suisse. Par exemple : vente de produits locaux au sein de la boutique et du Bazar, résidences d'artistes et expositions.
- Tendre à l'exemplarité, en tant qu'institution VAUD AMBASSADEUR certifiée Swisstainable niveau II par Suisse Tourisme.
- Exploiter les innovations, de manière raisonnée, pour offrir des expériences ludiques centrées sur le site et ses contenus (ex. : outils numériques, IA).